

R483

GRUES MOBILES CATÉGORIES A - B



PARTICIPANTS

De 1 à 6 stagiaires



PUBLIC

Toute personne amenée à évoluer et /ou travailler avec des grues mobiles



PRÉREQUIS

Compréhension du français
Avoir été formé en théorie et en pratique selon la recommandation concernée



DURÉE

1 jour d'examen CACES® (7h)



OBJECTIFS

Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)



VALIDATION

Certificat CACES®

OCSA FORMATION® DÉTIENT LA CERTIFICATION CACES®

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de l'examen le participant sera capable :

- D'appliquer la réglementation issue de la recommandation R483.
- D'appliquer les consignes de sécurité.
- D'effectuer l'entretien courant.
- De conduire une grue mobile en sécurité selon la catégorie concernée.

MÉTHODE

Cette action d'examen associe des exercices pratiques et théoriques.

MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Plateau technique certifié par un organisme certificateur
- Testeurs CACES® OCSA Formation® certifiés

ÉVALUATION

L'examen CACES® se déroule en 2 temps :

- QCM d'évaluation théorique
- Evaluation pratique

La délivrance du CACES® est conditionnée par la réussite à l'examen théorique et à l'examen pratique.

DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives au différents financements.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

COÛT

Tarif variable en fonction du nombre de catégorie. Veuillez vous référer à notre grille tarifaire.



R483

PROGRAMME

EXAMEN CACES® : 7H

■ CONNAISSANCES THÉORIQUES

Thèmes abordés selon la recommandation.
Règlementation, normalisation et textes de la sécurité sociale.

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des grues mobiles
- Exploitation des grues mobiles
- Elingage
- Entretien

■ ÉVALUATION PRATIQUE SUR LA(LES) CATÉGORIE(S) CONCERNÉE(S)

Thèmes abordés selon la recommandation.

■ CONDITIONS DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test

et

- D'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués

La réussite aux épreuves pratiques nécessite, pour l'engin concerné, l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test

et

- D'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués

et

- D'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème concerné.